en SECTEUR PRIVE

Pr Pierre JULIA	
Conventionné honoraires libres	

Consultations:

le MARDI de 14h à 17h

	Tarif pratiqué	Base de remboursement par l'assurance maladie
Consultation		
CHIRURGIE VASCULAIRE C3	110 euros à 200 euros	69 Euros

Actes ou prestations les plus couramment pratiqués :

Acte	Tarif pratiqué	Base de remboursement par l'assurance maladie
CAROTIDE	1000-2000 euros	667,75 euros
ANEVRYSME AORTE ABDOMINALE	1500-3000 euros	796,92 euros
ANGIOPLASTIE MEMBRES INFERIEURS	800-1600 euros	440,80 euros
PONTAGE MEMBRES INFERIEURS	500-1500 euros	342,62 euros

Un devis estimatif des honoraires de chirurgie vous sera remis en cas d'intervention.

Votre médecin détermine librement ses honoraires.

Ils peuvent donc être supérieurs au tarif du remboursement par l'assurance maladie. Si votre médecin vous propose de réaliser certains actes qui ne sont pas remboursés par l'assurance maladie, il doit obligatoirement vous en informer. Dans tous les cas, il doit fixer ses honoraires avec tact et mesure. Si vous bénéficiez de la couverture maladie universelle complémentaire, votre médecin doit appliquer le tarif de remboursement de l'assurance maladie.

Membre d'une association agréée acceptant le règlement des honoraires par chèque.